



# COMMUNE DE LAVIGNY

## Election à la Syndicature

Législature 2026 - 2031 du 26 avril 2021 (1<sup>er</sup> tour)

---

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral constatant :

- Qu'à l'échéance donnée pour le dépôt des listes, soit le mardi 7 avril 2026 à 12h00, que le nom d'un candidat officiel a été déposé dans les délais légaux.
- Que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP).

## PROCLAME

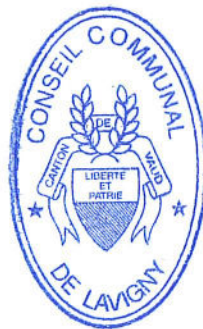
**Monsieur Claude Philipona,**

**Elu tacitement Syndic pour la législature 2026 - 2031**

En application de l'arrêté de convocation du 22 août 2025 de la Préfecture du District de Morges, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 26 avril 2026.

AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

La Présidente  
Georgeta Rossier



La Secrétaire  
Loredana Simone

Lavigny, le 7 avril 2026